

Le petit écho

de PIERRERUE

Bulletin municipal trimestriel
mars à septembre 2009

Une rentrée culturelle riche en émotions

Cet automne, la commune de Pierrerue sera animée par des spectacles et des activités artistiques variés de qualité.

Dans le cadre de la 28e édition du festival de chants sacrés de Méditerranée, **le dimanche 4 octobre 2009 à 19h00 à l'église de Pierrerue**, le trio Oshakan interprétera des chants arméniens sur le thème «Jardins de Paradis d'Arménie, poésie et musique arménienne du 10e au 18e siècle.» Un concert magnifique à écouter absolument! Les prix d'entrée se situent entre 6 et 12 € et c'est gratuit pour les moins de 12 ans. Après le concert, un apéritif offert par la Maire permettra de discuter avec les artistes.

La Compagnie Tout Samba'L nous fait le grand plaisir de présenter gratuitement sa nouvelle création organisée par le Conseil général des Alpes de Haute-Provence et la Communauté de communes du pays de Forcalquier & montagne de Lure sur la thème Univers-terre-homme.

Pass-Passe qui est proposé sous la forme d'un jeu de piste en interaction avec le public aura lieu le **samedi 31 octobre 2009 à 15h15. Rassemblement des participants sur la place de la Fontaine.** Ce spectacle de rue raconte une histoire de « Rézoo » secret tramé par de mystérieux personnages, des guetteurs de rêves venus alerter la population sur les dérives du monde. Un spectacle interactif, proximité avec les personnages, jeu de piste dans les rues de Pierrerue, à ne pas manquer.

Le samedi 7 novembre 2009 à 20h00 à la salle polyvalente, vous aurez l'occasion de participer à une soirée cinéma débat.

Le film « Disparition des Abeilles » est conçu comme une enquête policière, partant de la scène d'une disparition massive d'abeilles dans un rucher. L'enquête nous entraîne à la recherche des coupables. André Combe, apiculteur conférencier animera le débat. **C'est gratuit !**

Samedi 28 novembre 2009 - Un exposé à thème « Les poètes et le vin de l'Antiquité à nos jours, dégustation poétique autour d'un verre » Soirée animée par Youl. Il présentera les étiquettes de vin qu'il a réalisées et quelques œuvres sur ce thème (livres, peintures et manuscrits). Vous êtes invité à vous munir d'un vin et de quelques friandises.

Lieu : salle polyvalente de la Mairie 18h30

L'Édito du Maire



Après une attente de plusieurs années et de nombreuses rustines le km 4 a enfin fait peau neuve. J'espère que tous s'auront l'apprécier en modérant leur vitesse. Pour la sécurité de tous les usagers, un arrêté va être pris limitant la vitesse à 50 km /h.

Le chantier pour la réfection de la rue Grande a pris du retard. Il sera réalisé après l'enfouissement du réseau EDF et de celui de France TELECOM. Le conseil municipal et moi-même avons décidé de procéder en même temps à la rénovation du réseau d'eau potable et d'assainissement tous deux vieux de plusieurs décennies. Le tronçon sur lequel seront réalisés ces travaux partira du garage communal (ancien presbytère) pour remonter jusqu'à l'ancien lavoir. Je remercie par avance les riverains de leur compréhension en cas de désagréments occasionnés par ces travaux.

Quelques mots sur la grippe A H1N1... Faisant suite à une réunion organisée par la préfecture, nous avons appris que tout était pratiquement prêt pour une éventuelle vaccination massive. Pour les habitants de PIERRE-RUE notre centre serait à FORCALQUIER. Il faut savoir que cette vaccination N'EST PAS OBLIGATOIRE.

Un tout autre sujet très important qui a besoin d'un rappel assez souvent NOTRE DECHETTERIE. C'est la communauté de communes qui a la compétence déchets mais c'est Pierrerue qui en a certains désagréments quand des personnes peu scrupuleuses n'hésitent pas à décharger leurs déchets en dehors de la déchetterie lorsqu'elle est fermée. Sachez que ces actes sont répréhensibles, des plaintes seront déposées en gendarmerie.

Enfin un rappel au civisme pour les propriétaires de véhicules mal garés. Pensez qu'à tout moment un véhicule de secours doit pouvoir circuler.

Eric Jean, Maire

Quoi de neuf ?

À PROPOS DE L'ÉCOLE ENTRETIEN AVEC NATALIE & CATI



Natalie Amiel est institutrice depuis 27 ans. Il lui aura suffi d'un an dans une école à Toulon et de quelques années dans le Haut

Var pour revenir dans les Basses Alpes d'où elle est originaire et surtout pour retrouver des classes à plusieurs niveaux.

Natalie Amiel - Petite, je m'ennuyais à l'école. Les classes à plusieurs niveaux évitent l'ennui. Le mélange des petits et des grands permet d'apprendre en collectivité tout âge confondu. Les enfants ne sont pas cloisonnés dans un seul niveau. Ils trouvent eux-mêmes des règles qui conviennent à tous dans le respect de chacun. Ils vont par exemple, modifier les règles au ballon pour que les plus petits ne se blessent pas.

Isabelle Garrone - Au niveau de l'apprentissage quels sont les avantages de la classe unique ?

NA - Les grands réentendent des leçons qu'ils connaissent déjà et qui consolident leurs acquis. Les plus jeunes se familiarisent avec ce qu'ils apprendront plus tard. Cela évite les angoisses de la nouveauté.

IG - Sur les règles de vie ?

NA - Depuis quelques années, ça demande plus d'énergie de travailler sur les règles de vie. Nous élaborons ensemble institutrices et élèves ces règles. Ensuite nous en discutons et nous votons si nécessaire. Les enfants se responsabilisent.

Cati Martin est devenue professeur d'école sous cette devise : «Tout est possible ! Tous capables!»

Cati Martin - Plus que savoir lire, écrire et compter... ce qui est fondamental pour moi c'est comment ça se passe en classe entre tous les enfants, comment ils réussissent à être acteurs de leurs apprentissages. C'est le vivre ensemble et l'apprendre ensemble : Si on sait on partage. Si on ne sait pas on demande, c'est en cela qu'il s'agit d'une classe coopérative. Ceci est encore plus vrai dans une classe à plusieurs niveaux où je ne peux pas être l'unique référente. Dans le cas d'une consigne oubliée, l'enfant peut demander à un camarade.

IG - Comment conçois-tu ton rôle d'institutrice ?

CM - En plus des matières scolaires, je forme des citoyens de demain. Pour réussir à vivre dans notre classe, j'insiste beaucoup sur le respect de soi, des autres et du matériel.

Je donne une grande place à l'expression des enfants pour qu'ils puissent prendre conscience de ce qu'ils ont en eux pour les amener à accepter les autres, accepter la différence pour porter des projets collectifs.

Par exemple, au CP en lecture-écriture chacun peut écrire à partir de son vécu. Je leur demande : «Qu'as-tu envie de dire maintenant ?» Chacun dit sa petite phrase que je note. Ensuite à partir de ces petites phrases, je leur propose de donner des détails, et alors il arrive souvent qu'une proposition d'un enfant soit reprise par les autres, pour sa beauté, son humour, son ingéniosité. Chacun est créateur de son texte, mais ce peut-être aussi une oeuvre collective. C'est un travail très enrichissant sans compétition et à la fin tous les élèves sont heureux et fiers d'eux, ça leur donne envie de lire et d'écrire seul.

Un extrait :

Première promenade dans Pierrerue

ON A VU une tortue.

On a vu un nid de pie.

On a vu une fontaine et un lavoir

On a vu deux figuiers : un à côté de la voiture

ET UN AUTRE rue du figuier.

J'ai vu passer mon oncle SUR SON VELO

LES CP

CHANTIER DU KM 4

La fin de l'été a vu la disparition des trous et des bosses qui jalonnaient le km4. L'équipe de la société routière COLAS a mis en œuvre toute une série d'engins : raboteuse cylindre finisseur et plusieurs camions pour exécuter les travaux en occasionnant un minimum de gêne pour les riverains. Deux jours ont été nécessaires pour la préparation de la chaussée et la mise en place de l'enrobé.

Un tapis tout neuf recouvre désormais la route pour le plus grand plaisir des automobilistes et des promeneurs à vélo. Il convient cependant de rappeler à tous les usagers que la prudence et une vitesse limitée restent la règle sur une route étroite.



Un peu d'histoire...

En faisant des recherches sur le pont de la Lèche en vue de sa restauration, j'ai trouvé quelques dates permettant de retracer des faits de la vie sociale de Pierrerie sous l'ancien régime :

27 mai 1676 Les sentences criminelles portent mandat d'arrêt contre Claude Mayne régent des écoles de Pierrerie pour avoir arraché les cheveux du noble Antoine d'Eymar, fils de Louis d'Eymar, seigneur de Pierrerie conseiller à la cour des comtes de Provence.

1684 Acte passé avec sieur Rebutti à son précédent contrat s'il manque de dire la messe matinère, les particuliers lèveront 4 sols pour chaque messe.

1685 Il est nécessaire d'accommoder le couvert de l'église attendu que les eaux pluviales y entrent facilement et pourrait être la perte de l'église si elle n'était réparée.

1688 Il ressort d'une délibération que le jour de la Fête Dieu (fête Patronale) on faisait des feux de joie dont la dépense était payée par la communauté.

12 avril 1689 M. le vicaire ne veut plus enterrer aucun corps, ni desservir l'église, que la communauté n'ait fait faire un cimetière comme elle y est obligée. Et ont délibéré et décidé de faire faire les murailles du petit cimetière joignant le cadastre faites avec de la terre et seulement rabouquées à chaux et à sable.

1746 Vers la fin de l'année l'ennemi étant en Provence, on dresse la liste de tous les hommes en état de porter les armes.

1755 Il y avait alors à Pierrerie 2 notaires royaux, un curé et un vicaire, un lieutenant de bailli, deux consuls, un greffier, un régent des écoles, un chirurgien gagé à 93 livres, une sage femme, un hospitalier, un garde du terroir, un tailleur de pierre, un boulanger et un boucher.

7 mars 1789 Construction de la tour de l'horloge, coût 264 livres .

20 septembre 1792 La municipalité reçoit l'ordre de tenir les registres de l'état civil.

Cette petite chronologie m'a donné envie de faire appel à la mémoire des habitants du village pour essayer de retracer son histoire au cours du 19e et 20e siècle. Si des personnes possèdent des documents ou ont des récits à faire concernant la vie du village, elles peuvent me contacter :

Geneviève Fusco 04 92 75 01 29

Le compostage domestique... utile à tous les niveaux !

Si vous désirez faire un geste pour l'environnement n'hésitez plus... optez pour le compostage. Tout d'abord il réduira de manière non négligeable vos ordures ménagères ce qui de nos jours constitue un enjeu important pour l'avenir de notre planète.

Ensuite, il vous procurera l'avantage d'enrichir votre jardin ou vos jardinières à moindre frais. Le compost que vous obtiendrez avec vos déchets vous permettra d'améliorer la fertilité et la qualité de votre sol.

Pour cela rien de plus facile, vous pouvez utiliser le compostage en tas (ce qui nécessite d'avoir de la place afin de pouvoir dissimuler le tas à l'abri des regards) ou alors le compostage en bac ou composteur.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques sont compostables. Déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs pilées, marc de café, déchets d'assiettes etc.

Déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs, mauvaises herbes etc ...

Déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, papier journal, cendres de bois, sciure, cartons...

Pour réussir son compost il convient de suivre quelques règles simples comme :

- remuer le compost avec une fourche de temps en temps afin de mélanger les divers éléments
- vérifier son degré d'humidité (il ne doit être ni trop sec ni trop mouillé)
- aérer les matières

Où se procurer un composteur ?

Dans toutes les jardinerie bien sûr... mais aussi...

La communauté des Communes poursuivant son opération de compostage individuel, vous pouvez vous procurer un composteur au prix de 15.00 euros.

Pour cela, contactez SEBASTIEN ROBERT au 04.92.75.33.21.

Les brèves...

DES VOLONTAIRES POUR LA CRÈCHE DE ST-PIERRE

Chaque année la chapelle du hameau de Saint Pierre abrite une crèche qui fait partie du circuit des crèches provençales des Alpes de Haute-Provence. La rénovation des santons et la confection du décor demandent du temps et du savoir-faire. Nous faisons donc appel à tous les bénévoles que ce projet intéresse afin de redonner à notre crèche une nouvelle jeunesse et offrir aux visiteurs le plaisir d'une jolie tradition de Noël en Provence. Les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter : **Isabelle Garrone 06 11 03 58 68**

CONSULTEZ LE PROJET DU PLU !

Pour ceux qui le souhaitent, il est encore temps de consulter le projet du PLU - Plan Local d'Urbanisme) affiché dans la salle du conseil municipal.



Votre rubrique

Yves MORAND, un homme aux multiples facettes



Yves Morand, marié à Pascale, père de deux garçons Nicolas et Lucas a un parcours exceptionnel.

Il a démarré sa carrière à la gendarmerie mobile à Roanne dans la Loire et y est resté 17 ans pour terminer à Céreste.

Des années qui lui permettent d'aller en Nouvelle-Calédonie et au Liban pendant la guerre.

Il part ensuite avec toute sa famille à Mexico pour assurer la sécurité de l'ambassade de France.

De retour en France, il réalise un rêve d'enfant en devenant patron du bistrot de pays de Pierrerue.

Yves se remémore une belle époque : *«l'après-midi, les mamans venaient prendre le café avant la sortie de l'école, les enfants achetaient des bonbons et jouaient au babyfoot. Le soir venu c'était les anciens qui prenaient la relève avec leurs jeux de cartes.*

Après deux ans de plaisir partagé avec les habitants de sa commune, Yves change à nouveau d'orientation professionnelle. Il devient cadre à Auchan à



MERCI À QUADRISCAN !

Les conseillers municipaux se joignent à monsieur le Maire pour remercier chaleureusement la société Quadriscan de La Brillanne qui a bien voulu imprimer gratuitement les brochures de la campagne de souscription du pont de la Lèche.

NOUVEAUX LAMPADAIRES À ST-PIERRE



Un mariage



Le 17 juillet 2009, Monsieur le Maire a uni par les liens du mariage Monsieur Stanislas MOUGENOT et Emmanuelle de ASIS entourés de leur proche.

.....

titre de responsable de la sécurité. Fort de toutes ses expériences, il monte sa propre entreprise de conseil en sécurité.

Aujourd'hui, Pdg de PROCONSEC, il a plus d'une centaine de clients (hôpitaux, collectivités territoriales, industries, artisans et commerçants). Il est spécialisé dans l'organisation de formation à la sécurité en entreprise et réalise des documents uniques (évaluation des risques, registre de sécurité, plan de prévention, enquête accident du travail etc.)

Il agit aussi à titre de bénévole à la mairie comme site-mestre. Il a eu l'idée d'un site internet pour notre commune, l'a mis sur pied et l'alimente quotidiennement d'informations et de photographies.

Pour plus d'infos

www.pierrerue.com
info@proconsec.com
Tél. 09 75 46 30 50

- Directeur de publication : Eric Jean
- Rédactrices en chef : Isabelle Garrone & Geneviève Fusco
- Rédactrice : Sylviane Cianchetti
- Photos : Isabelle Garrone, Augustin Garrone & Geneviève Fusco
- Corrections : Ghislaine Blot, Claire Coupier & François Garrone
- Graphisme : Isabelle Garrone
- Illustrations : Karine Girault 06 23 35 71 33

和平



